



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU VAL-DES-PRÉS
TENUE LE 12 mai À 18 H 30
Sacré-Cœur**

**Centre de service scolaire des Trois-Lacs
École intégrée Sacré-Cœur, Sainte-Justine et Immaculée-Conception**

PRÉNOM, NOM,	TITRE	PRÉSENT	ABSENT
Camille Lafrance	Directrice de l'école	X	
Marie-Claude Sciotto	Enseignante	X	
Émilie Cadieux	Enseignante	X	
Joannie St-Onge	Enseignante	X	
Sylvia Bachand	Représentante du service de garde		X
Maxime Dufresne	Parent	X	
Cynthia Pilon	Parent	X	
Joanie Brisebois	Parent	X	
Vincent Gingras	Parent		X
Ismanuelle Baillargeon-Longpré	Parent		X
Jessika Pelletier	Parent (Substitut)		X
Claudia Harvey	Parent (Substitut)	x	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Lafrance accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lafrance présente l'ordre du jour aux membres du CÉ. Les documents ont été envoyés par courriel.

Il est proposé par Maxime Dufresne, secondé par Marie-Claude Sciotto et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté

(ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.)

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 31 mars 2026

Il est proposé par Joanie Brisebois et secondé par Cynthia Pilon et résolu:

QUE le procès-verbal de la rencontre du 31 mars 2026 soit adopté tel que déposé.

(ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.)

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

AUCUN SUIVI

5. PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE LA DIRECTION

5.1. Liste de fournitures scolaires (Approbation)

Les parents demandent si c'est possible d'ajouter la mention "couleur beige" dans les listes d'effets scolaires.

Il est proposé par Claudia Harvey et secondé par Maxime Dufresne et résolu:

QUE la liste de fournitures scolaires 2026-2027 soit approuvée

(APPROUVÉ à l'unanimité.)

5.2. Listes du matériel didactique 26-27 (Approbation)

Mme Lafrance montre le tableau des frais du matériel didactique. Mme Sciotto explique la liste de matériel des premières années. Les prix ont augmenté cette année pour les cahiers et la reproduction.

Il est proposé par Cynthia Pilon et secondé par Claudia Harvey et résolu:

QUE la liste de matériel didactique 2026-2027 soit approuvée
(APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.)

5.3. Organisation scolaire 2026-2027 (Information)

Pour l'an prochain, Mme Lafrance nomme le nombre de classes de l'école. Elle mentionne que nous aurons l'annexe 49, ce qui permet d'ouvrir une classe. Sans cette annexe, nous aurions eu une 3-4 années. Nous avons suffisamment de locaux dans tous les pavillons.

1- 4 ans

3- 5 ans

3- 1^{ère} année

3- 2^e année

2- 3^e année

2- 4^e année

2- 5^e, année

1- 6^e année

5.4. Balises et règlements du Service de garde 2026-2027 (Adoption)

Mme Lafrance présente les éléments qui diffèrent de l'an dernier. Elle mentionne que nous n'avons toujours pas de technicienne en SDG. Carine Therrien assure une partie des tâches.

- Le nom du document a changé.
- Les règles de fréquentation du SDG ont changé : un élève doit avoir un horaire stable. Il doit être à temps plein au SDG ou à temps plein autobus. Les gardes partagées doivent être stables du lundi au vendredi.
- Un enfant absent de l'école en après-midi ne peut fréquenter le SDG en PM.
- Pour un changement, un délai de 5 jours est demandé. Il sera effectif le lundi.
- Les frais seront ajustés cet été pour le SDG.
- Les frais de dîner seront de 1,40\$ par jour. Les crédits famille seront encore appliqués.

Section école :

- Changement des heures d'ouverture (6h45 et 17h45)

- L'école n'accepte plus les demandes de dépannage du SDG. L'enfant peut fréquenter le SDG tous les mardis, mais pas un mardi à l'occasion.

Il est proposé par Maxime Dufresne et secondé par Émilie Cadieux et résolu:
QUE les balises et règlements du service de garde soient adoptés tels que déposés.

(APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.)

Nombre de membres en faveur de la proposition : 7

Nombre de membres en défaveur de la proposition : 0

Il est résolu:

QUE les balises et règlements du service de garde soient adoptés tels que déposés.

5.5. Code de vie 2026-2027 (Adoption)

Mme Lafrance présente les modifications :

- **Allergies alimentaires :** les élèves doivent *éviter* d'apporter des collations ou des repas contenant des noix et arachides.

Il est proposé par Marie-Claude Sciotto et secondé par Joanie St-Onge et résolu:
QUE le code de vie 26-27 soit adopté tel que déposé.

Nombre de membres en faveur de la proposition : 7

Nombre de membres en défaveur de la proposition : 0

Il est résolu:

QUE le code de vie 26-27 soit adopté tel que déposé.

5.6. Traiteur scolaire 2026-2027 (Consultation)

Le traiteur ne souhaite plus poursuivre, nous devons donc changer. Aucun traiteur n'a fait d'offre. Nous avons eu une offre, mais c'est seulement le vendredi et il faut commander sur papier. Comme Catherine Hohaus est à l'école des Orioles, Claudia Harvey lui parlera pour avoir plus de détails.

6. Questions du public

Aucun public.

7. Informations et échanges

7.1. Parole au représentant du comité de parents;

La directrice du multicentre et la directrice de PGL sont venues leur parler du programme de la concomitance.

Ils ont beaucoup parlé des changements d'horaire, d'autobus. L'économie est de 1 400 000\$.

La crainte des parents est que les circuits prennent du retard et que les enfants attendent longtemps à l'extérieur.

Il n'y a toujours pas d'entente pour les berlines.

Pour les parents bénévoles, la démarche semble complexe. Mme Lafrance soulignera les parents et personnes bénévoles de l'école en juin.

7.2. Représentant de l'O.P.P.;

La campagne de financement du pain a donné 3000\$, elle sera probablement reconduite.

Il y aura peut-être une campagne de financement de desserts.

Le Subway arrêtera, beaucoup d'enjeux complexifient le processus.

7.3. Représentante du service de garde;

Aucun représentant

7.4. Représentants du personnel enseignant;

Madame Marie-Claude, mentionne que plusieurs parents ont apprécié le souper spaghetti. Le 9 juin, les élèves iront visiter le pavillon Ste-Justine.

Les enfants étaient déçus que la course soit reportée.

Joanie parle des activités de fins d'année, vélo-plage, calypso, fêtes des finissants. La salle sera prêtée gratuitement par la municipalité.

7.5. Représentante du personnel de soutien;

Aucun représentant

7.6. Représentant de la communauté.

Aucun représentant

8. VARIA

9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 9 juin 2026 à 18h30 au pavillon Sacré-Cœur

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Claudia Harvey et secondé par Maxime Dufrenes et résolu:

QUE la séance soit levée à

(ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.)

Cynthia Pilon, présidente

Camille Lafrance, Directrice Val-des-Prés